

a, en 1957, mis en opération une seconde usine capable de traiter le charbon de 6 pouces à 1/4 de pouce. Ces deux usines, qui sont pourvues d'appareils modernes pour le séchage mécanique et thermique, permettent d'épurer plus de 34 p. 100 de la production totale du Nouveau-Brunswick.

Une bonne partie de la houille produite dans ces deux provinces s'emploie sur place, à des fins industrielles ou domestiques. Le reste, soit 43 p. 100 du total de 1957, s'expédie vers le centre du Canada, pour fins d'utilisation par le commerce, l'industrie et les chemins de fer. L'augmentation de la consommation de houille destinée à la production d'énergie thermique a été marquée au cours de l'année.

*Saskatchewan.*—Cette province ne produit que du lignite qu'elle tire des charbonnages de Bienfait et de Roche-Percée (région de Souris). La production a diminué légèrement et, en 1957, elle s'est chiffrée par 2,248,812 tonnes, au regard de 2,341,641 tonnes en 1956. Ce lignite valait \$1.956 la tonne, à la mine. Environ 51 p. 100 de cette production ont été expédiés au Manitoba et approximativement 14 p. 100, en Ontario, pour fins d'utilisation industrielle, commerciale ou domestique. Compte tenu des progrès considérables réalisés dans le domaine de la production d'énergie thermoélectrique en Saskatchewan et au Manitoba, on s'attend que la production de lignite augmente fortement.

La production de briquettes à partir de lignite carbonisé et exclusivement pour des fins commerciales et domestiques, s'est accrue légèrement en 1957, se chiffrant par 40,935 tonnes.

*Alberta.*—L'Alberta produit presque tous les types de charbon, y inclus le charbon semi-anthraciteux qu'elle tire en quantités de plus en plus fortes de la région de Cascade. Seule la région du Pas du Nid-de-Corbeau fournit de la houille grasse cokéfiante à teneur moyenne en matières volatiles mais la production en a été fortement réduite dans cette région au cours de 1957. Des houilles grasses non cokéfiantes s'extraient des régions de Lethbridge et de Coalspur, ainsi que de plusieurs autres régions des contreforts. Le charbon qui provient des régions de Drumheller, d'Edmonton, de Brooks, de Camrose, de Castor et de Carbon se range dans la catégorie du sous-bitumineux, tandis que celui des régions de Tofield, de Redcliff et de plusieurs autres régions se situe à mi-chemin entre le sous-bitumineux et le lignite. Tous ces charbons de qualité inférieure ont été utilisés principalement par des consommateurs domestiques ou commerciaux, mais l'industrie en emploie des quantités de plus en plus fortes, surtout en vue de la production d'énergie thermoélectrique.

La production de cette province a baissé de 4,328,787 tonnes en 1956 à 3,156,546 tonnes en 1957. Depuis la découverte du champ pétrolifère de Leduc en 1947, la production houillère a baissé de près de 61 p. 100. Environ 60 p. 100 de la production de 1957 se composaient de charbon sous-bitumineux. La production de houille grasse a baissé d'environ 39 p. 100, et celle du mi-gras d'environ 17 p. 100. La valeur moyenne de la houille grasse s'est élevée à \$6.466 la tonne, et celle du mi-grasse à \$4.864. Au cours de l'année, un important producteur de la région de Lethbridge a fermé sa mine.

La production de briquettes à partir de houille semi-anthraciteuse et grasse à faible teneur en matières volatiles, extraite de la région de Cascade, ainsi que de houille grasse à teneur moyenne en matières volatiles, extraite de la région du Pas du Nid-de-Corbeau, a baissé de façon marquée en 1957; elle s'est chiffrée par 269,147 tonnes, au regard de 525,202 tonnes en 1956.

Environ seulement 2.2 p. 100 de la production totale des houillères albertaines ont été expédiés vers le centre du Canada, pour fins d'utilisations commerciales. On en a expédié environ 7.8 p. 100 (surtout du charbon mi-gras) au Manitoba, 21.5 p. 100 en Saskatchewan, et 21.4 p. 100 en Colombie-Britannique, tant pour la consommation domestique que pour la production industrielle de vapeur.

*Colombie-Britannique.*—On extrait de la houille grasse cokéfiante de forte à faible teneur en matières volatiles sur l'île Vancouver ainsi que dans les régions de Kootenay-Est (Nid-de-Corbeau), de Telkwa et de Nicola. Le charbonnage de Princeton fournit de